[illegible] PARTIE MENTALE [illegible]

Conditions climatériques. — Les conditions climatériques [illegible] Wycliffe, [illegible] depuis [illegible] 30 [illegible] 1914 [illegible] de pluie [illegible] 30 [illegible] 1914 [illegible] du thermomètre [illegible] 30 [illegible] 1914 [illegible] du [illegible] 29 [illegible] 1914 [illegible] Il faut [illegible]

Jaugeage. — Jaugeage [illegible] Wycliffe [illegible] *Lumber Company* [illegible]

Chutes. — Droit [illegible]

Mesurage du bois. — M. Hick, ingénieur de district, divise les droits hydraulique de la province [illegible] en 1913 [illegible] en 1914 il s'est fait [illegible] mesurage.

Lac Kootenay. — Un [illegible] mesurage [illegible] par M. Hick [illegible] de 1914 on [illegible] obtenu une [illegible] de début [illegible] donnés. Les résultats ne devraient pas accuser plus de 10 pour 100 [illegible]

Observations [illegible] marées. — La Sainte-Marie [illegible] grande rivière qui prend [illegible] dans le district [illegible] Kootenay [illegible] Kootenay [illegible] Kootenay [illegible] 50 milles en amont le frontière internationale. Sa longueur est d'environ 50 milles et son bassin est d'environ 1 904 milles carrés.

Actuellement la rivière Sainte-Marie sert à transport des bois. La *Otis Staples Lumber Company* possède une importante [illegible] à Wycliffe et on y fait descendre les billes des [illegible] qui [illegible] près de l'embouchure de la rivière jusqu'à Wycliffe. Il [illegible] du bassin [illegible] du minerai en abondance [illegible] et du plomb argentifère et du zinc. En 1914 la mine Sullivan [illegible] un rendement de 55 000 tonnes dont on a retiré 550 000 onces d'argent et 25 000 000 livres de plomb. On prend l'énergie du creek Mark, un tributaire de la Sainte-Marie.

Sur la rivière Sainte-Marie immédiatement en amont de la station de mesurage, près de Wycliffe, se trouve un emplacement de force hydraulique. On peut y obtenir une tête d'eau de 30 à 40 pieds et deux hoppers, et [illegible] peu de frais environ 2 000 chevaux-vapeur.

MESURAGES [illegible] de la rivière Sainte-Marie à Wycliffe en 1914.

Date	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]						
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]